



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

Le Tribunal international du droit de la mer a le profond regret d'annoncer le décès du juge et ancien Président L. Dolliver M. Nelson, survenu le 18 juillet 2016. Le juge Nelson fut membre du Tribunal de 1996 à 2014 et Président de 2002 à 2005.

Le juge Nelson a consacré sa carrière au développement du droit de la mer. Il a notamment été membre du comité de rédaction de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1974-1982), secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer (1983-1994) et président du tribunal arbitral constitué au titre de l'annexe VII pour statuer sur l'affaire de délimitation de la frontière maritime entre le Guyana et le Surinam (2004-2007).

Le juge Nelson était également professeur invité de droit international à la *London School of Economics* (1995-2003) et il a publié de nombreux articles sur divers sujets du droit international.

Les membres du Tribunal rendent hommage à la contribution du juge Nelson au droit international de la mer et honorent sa mémoire.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (www.tidm.org et www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter à : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org.